



## SOIRÉE *ETI AWARDS*



**MARDI 23 OCTOBRE 2025 À PARTIR DE 19H30**

12 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT – 75008 PARIS

Métro : Franklin Roosevelt ou Saint-Philippe du Roule

Objectif CASH célèbre ses ETI Awards... A cette occasion 3 prix exceptionnels seront remis !

- 1. PRIX DE LA MEILLEURE GESTION DE L'EBITDA**
- 2. PRIX DE LA MEILLEURE GESTION DU CASH**
- 3. PRIX DU MEILLEUR CFO D'ETI**



Cette soirée « Hommages aux ETI » se poursuivra autour d'un cocktail dînatoire...

**Pré-inscription par mail ou téléphone**

**[olivia.sieber@objective-cash.com](mailto:olivia.sieber@objective-cash.com) – 01 56 59 09 40**

***(Événement réservé à nos clients et nos partenaires)***

**A PROPOS D'OBJECTIF CASH – [www.objectif-cash.com](http://www.objectif-cash.com)**



Société indépendante spécialisée en Direction Financière Opérationnelle et Management de Transition, Objectif CASH intervient aux côtés des actionnaires pour renforcer les équipes de Management et accélérer la réussite des projets d'entreprises. La société a pour clients des actionnaires professionnels qui ont investi dans des PME/PMI, des ETI et des grands groupes internationaux. Nous avons réalisé à ce jour plus de 600 missions dans plus de 40 pays.

**Notre mission : Créer des services porteurs de liens...**

# RAPPELS CONCERNANT LES ETI : Entreprise de taille intermédiaire (ETI) :

## 1- Définition

Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une catégorie d'entreprises définie par l'Insee et l'Union Européenne. Pour être qualifié d'ETI, il faut répondre à plusieurs critères :

1. L'entreprise doit avoir entre 250 et 4 999 salariés ;
2. Et doit avoir :
  - Un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ;
  - Ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

Les ETI constituent une catégorie d'entreprises intermédiaire entre les petites et moyennes entreprises (PME) et les grandes entreprises (GE). En France, c'est le décret d'application numéro 2008-1354 issu de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie de 2008 (LME) qui définit les critères d'appartenance à la catégorie des ETI.

Il est important de noter qu'il existe une tolérance pour les entreprises qui dépassent légèrement ces seuils, en cas de croissance rapide par exemple.

Bon à savoir : si une entreprise a moins de 250 salariés mais un chiffre d'affaires excédant 50 millions d'euros et un bilan total excédant 43 millions d'euros alors elle sera également qualifiée d'ETI.

## 2- Le rôle des ETI :

En France, les ETI jouent un rôle économique clé au niveau :

- De la création d'emploi qu'elles génèrent ;
- De leurs investissements dans l'innovation et la R&D ;
- De leur rayonnement international grâce aux exportations françaises ;
- De leur capacité à servir de tremplin aux PME en croissance ;
- Etc.

### *La création d'emploi*

La France compte plus de **6 200 entreprises de taille intermédiaire** (chiffres Insee 2023). Ces dernières emploient plus de 3,5 millions de personnes et génèrent **30%** du chiffre d'affaires total en France. Les ETI sont donc des acteurs clés du marché du travail français. Selon l'Insee, les ETI réalisent 24 % des investissements du territoire et contribuent à **26 %** de la valeur ajoutée produite par l'ensemble des entreprises françaises.

Toujours selon les rapports de l'Insee, une ETI emploie en moyenne **556 salariés** et regroupe 10 unités légales, ce qui témoigne de leur structuration en réseaux. Par ailleurs, ces entreprises sont majoritairement intégrées à des groupes : 95 % des ETI appartiennent à un groupe, tandis que seules 5 % sont totalement indépendantes.

### *L'innovation*

Les ETI, en raison de leur taille, disposent de ressources suffisantes pour investir dans la recherche et le développement, tout en restant attentives aux évolutions du marché. De plus, les ETI sont de plus en plus conscientes de leur responsabilité sociale et environnementale (RSE). Les ETI sont nombreuses :

- Dans l'**industrie** et la **construction** (conception de robots industriels, de machines-outils ou de matériaux innovants...);
- Dans le **commerce** (international et régional) ;
- Dans le **secteur de la santé** (développement de dispositifs médicaux innovants, de solutions de télémédecine ou de nouveaux médicaments...);
- Dans l'**agroalimentaire** (produits alimentaires sains et durables, agriculture biologique, circuits courts...).

## ***Le rayonnement international***

Les ETI sont souvent tournées **vers l'exportation**, ce qui leur permet de se développer sur de nouveaux marchés et de diversifier leurs sources de revenus. En effet, l'Insee estime le chiffre d'affaires à l'export des ETI à **247 milliards d'euros** en 2023, ce qui représente 31,7% des entreprises en France.

### **3- Quels sont les défis des ETI en 2025/ 2026 ?**

Malgré leur place centrale dans l'économie française, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont confrontées à plusieurs enjeux, qui sont clé pour leur développement.

#### ***Une baisse de soutien international ces dernières années***

Le rapport ETI 2024 réalisé par la BPI France, démontre que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) font face à une réduction du soutien de leurs activités internationales dans plusieurs pays. En effet, le contexte économique est marqué par des incertitudes et des tensions commerciales. Même si le principal marché des ETI reste la France, près de la moitié réalise des exportations. De plus, environ une ETI sur trois dispose d'au moins une filiale à l'étranger. Ces deux canaux montrent des ralentissements ces dernières années.

#### ***Une vigilance sur les emplois générés par les ETI***

Le dernier rapport de la BPI France 2024 sur les ETI alerte également sur le ralentissement des embauches des ETI. Ce dernier touche particulièrement les ETI des secteurs de l'industrie et de la construction, où la demande est en baisse, conjointement à la dynamique d'emploi.

Les entreprises de taille intermédiaire devront redoubler d'efforts pour adapter leur stratégie financière, en explorant de nouvelles sources de productivité, comme l'intelligence artificielle, de plus en plus perçue positivement par les dirigeants des ETI.

#### ***Une structure moins développée que dans d'autres pays***

La France compte relativement peu d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) par rapport à d'autres pays européens. Alors que la France en recense environ 5 600, des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie du Nord en comptent bien plus :

- 12 500 ETI en Allemagne ;
- 10 500 ETI au Royaume-Uni ;
- 8 000 ETI en Italie du Nord.

Cette différence peut s'expliquer par plusieurs raisons. En France, l'économie est plus centrée sur les grandes entreprises et les petites entreprises, comme les micro-entreprises ou les entreprises individuelles. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) rencontrent par exemple plus de difficultés à obtenir des financements.

De plus, les règles fiscales et réglementaires ne favorisent pas toujours la croissance des entreprises de taille intermédiaire. Une étude récente menée par Objectif CASH auprès de son réseau a montré que les ETI sont très en retard pour tout ce qui concerne la facturation électronique, l'IA et aussi le reporting EXTRA-FINANCIER. À l'inverse, en Allemagne, les moyennes entreprises bénéficient d'un soutien important de l'État et des banques, ce qui les aide à se développer.

### **4- Objectif CASH et les ETI : une histoire de passion !**

#### ***Des entrepreneurs qui parlent à des entrepreneurs...***

Objectif CASH est en contact régulier avec les CEO et CFO de près de 1 200 ETI (1183 au dernier recensement).

Plus de 50 % (53 %) des décideurs dans les ETI évoquent des pertes d'opportunités dans les ETI du fait de la difficulté à attirer et à fidéliser les talents dans les ETI.

Objectif CASH réalise près de 50 % de ses missions de management de transition dans les ETI.